

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE 3 OCTOBRE 2018 à 20H30

Réunion animée par :

Evelyne LE BRAS coprésidente, habitant le quartier, élue municipale

Sylvia DIAS, élue municipale, habitant le quartier

Christine NAIL, élue municipale, déléguée à l'action sociale et aux seniors

Pascal SEIGNE, vice-président e la communauté d'agglomération du Val Parisis, adjoint au Maire chargé de l'intercommunalité, de la communication et du développement numérique

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 JUIN

Pas de remarque.

Pour tenir compte des habitants ne disposant pas d'une liaison internet, il est prévu de déposer le compte rendu dans leur boîte aux lettres.

2. APPEL A CANDIDATURE POUR LA COPRESIDENCE DU CONSEIL

Il est rappelé le rôle du coprésident désigné par les habitants :

- interlocuteur de la municipalité sur les questions concernant l'ordre du jour et le compte rendu (charte des conseils de quartier)

- il anime (donne la parole, évite la monopolisation de cette parole) alternativement avec le coprésident élu municipal, le secrétaire étant chargé de prendre des notes et de rédiger le compte rendu.

M. BESLARD, propose sa candidature, laquelle recueille le consensus des présents.

3. SANTE ET SOLIDARITE

Solidarité

1) L'analyse des besoins sociaux

Christine NAIL, donne les principaux chiffres tirés de l'analyse des besoins sociaux (ABS) menée par le cabinet Compas, réalisée en 2017 et basée sur le recensement 2014 de l'INSEE.

Point sur la composition de la population de Beauchamp

8733 habitants dont 3 540 ménages et 1 030 personnes seules

1 060 couples sans enfant

1 030 couples avec enfants

270 familles monoparentales

Pour les plus de 60 ans

2 400 personnes de plus de 60 ans

60 -74 ans : 1 580

75 – 84 ans : 600

Plus de 85 ans : 270

Dans 10 ans, la population de plus de 60 ans augmentera de plus de 500 personnes.

Il s'agit donc d'adapter une politique pour les seniors.

Par ailleurs, 600 personnes de plus de 60 ans vivent seules.

Pour la situation économique

960 personnes vivent avec moins de 1 200 €par mois dont 600 ont un revenu inférieur à 1000 €par mois (sur ces 600 personnes : 230 ont plus de 60 ans dont 100 ont 75 ans et plus)

Pour le logement

88% de plus de 65 ans sont propriétaires et à domicile.

90% des personnes âgées ont des logements sous occupés, avec parfois la difficulté de l'entretien.

Il faut mener une réflexion sur notre rôle auprès des personnes en difficulté dans le quartier. Il faut encourager les gens à ne pas s'isoler, à sortir de chez eux.

Pour les anciens penser à l'attention et à l'aide du voisin. Il faudrait réfléchir à la mise en place d'un parcours résidentiel (privé, social, résidences intergénérationnelles, Epahd...).

Pour les jeunes

Les 11-24 ans représentent 1 471 jeunes soit 16% de la population

700 jeunes ont entre 18 et 24 ans

Pour les 20-24 ans, seulement 17 jeunes ont un logement sur Beauchamp dont 7 vivant seuls et 10 en couple.

La ville n'est pas attractive car il n'y a pas assez de logements adaptés. Les activités culturelles et sportives qui existent coûtent cher et ne sont pas assez diversifiées pour ce public particulier.

Suite à l'analyse des besoins sociaux, deux thématiques ont été retenues :

- La dépendance des personnes âgées, notamment l'isolement des personnes âgées vivant à domicile.
- En 2019, l'autre préoccupation politique sera à mener pour les jeunes adultes : comment favoriser leur installation.

Comment accompagner le mieux vieillir ?

Le Centre Communal d'Action Sociale met en place la politique sociale de la ville.

Il réalise un travail de fond : quelques exemples pour l'année 2017

- Mise en place d'ateliers toute l'année : Informatique - Mémoire - Equilibre en mouvement - Prévention piétons et code de la route – Lutter contre les arnaques - Bien chez soi
- Une sortie le 19 juin à France miniature et une autre prochainement à l'aquarium de Paris.
- Le plan canicule a bien fonctionné cet été auprès des 50 personnes inscrites
- Beauchamp Estival au parc arboré : il a connu un fort succès avec environ 250 participants par jour.
- Sorties familiales pendant l'été : 88 personnes ont pu partir à Hérouval (parc de loisirs) et une journée à la mer (Dieppe).
- Partenariat en cours avec l'organisme qui s'occupe des chèques vacances pour public fragile et seniors.
- La semaine bleue qui a eu lieu du 8 au 13 octobre avec la signature officielle de la charte du Bien vieillir.
- Semaines de la parentalité pour la petite enfance : du 7 au 21 Novembre 2018
- La mise en place d'un pôle handicap/santé est en cours
- Logement Social : 1300 demandes en cours pour un logement social avec pour premier choix Beauchamp
- Dans le cadre du dispositif RSA : 153 personnes sont accompagnées par le CCAS
- Portage de repas : 40 personnes en bénéficient (11 000 repas distribués par an)
- Des liens sont tissés avec les bailleurs sociaux de la commune : une réunion est prévue début novembre avec les résidents de Nungesser et Coli et l'Oiseau Blanc en présence du représentant du Bailleur.
- Instruction et suivi des domiciliations pour les personnes sans domicile fixe
- Le café des aidants (voir brochure distribuée) : se déroule le 3^{ème} jeudi de chaque mois à la bibliothèque de Beauchamp avec la présence d'un psychologue et d'un travailleur social. Dix séances sont déjà planifiées.
- Le petit bus : fonctionne avec 5 conducteurs bénévoles pour les déplacements des personnes qui le souhaitent, et qui doivent s'inscrire auprès du CCAS au moins 48h à l'avance. Il est

prévu l'achat d'un nouveau petit bus mieux adapté aux personnes à mobilité réduite.
L'actuel sera alloué au service périscolaire.

- Repas de Noël : le 2 Décembre 2018, pour les plus de 65 ans, sous condition d'être préalablement inscrits.
- Livraison des Colis de Noël pour les plus de 70 ans, désormais sans condition de ressources

Le foyer Eugène Robin

36 résidents autonomes sont logés avec un loyer modéré, avec une restauration proposée sur place. Un nouveau directeur a été nommé, qui ne loge pas sur place, contrairement à l'ancienne directrice. Des astreintes téléphoniques ont été mises en place et un agent est logé sur place (astreinte une semaine et week-end sur deux).

Tous les résidents disposent d'un dispositif d'urgence pour appeler en cas de problème.

Les huisseries ont été refaites durant l'été. D'ici la fin de l'année, des travaux de mise en sécurité du portail et de la porte d'entrée seront effectués.

Développement d'activités et d'animations avec prochainement la réhabilitation d'un logement 3 pièces en espace convivial. Il s'y réalise des rencontres intergénérationnelles (moments de partage, après-midi crêpes..).

Pour ce qui concerne la santé, elle a pour base de travail le retour des enquêtes réalisées auprès des professionnels par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS).

Par ailleurs, les Beauchampois ont été également interrogés et nous avons eu 135 retours de l'enquête parue dans le Beauchamp Infos.

Depuis 2010, on assiste à une baisse du nombre de médecins spécialistes (dentistes, kiné, ...) et généralistes qui partent à la retraite ou quittent la commune pour une ville avoisinante ou hors du département.

A Beauchamp, il ne reste que 4 médecins généralistes dont la moyenne d'âge est de près de 60 ans. En 2016, 30 000 actes ont été réalisés : soit 4,2 par personne alors que la moyenne est de 3,5 dans l'île de France.

La commune soutient l'accueil de nouveaux médecins. Dans un premier temps modification du local de l'ancien restaurant le San Sergio avec trois bureaux pour y installer en priorité des médecins généralistes avec une aide de la commune qui portera une partie du loyer.

A moyen terme, la création d'une maison médicale ou 2/3 cabinets avec 3/4 spécialistes sera examinée dans les prochains équipements en centre-ville.

Le départ du cabinet des spécialistes à Taverny et le nombre des infirmières trop faible sont des éléments à prendre en compte.

Action au niveau du Val Parisien avec la mise en place de bourses pour les internes en médecine durant 3 ans moyennant une installation sur une commune de l'agglo.

Pas d'EPAHD sur la commune de Beauchamp actuellement.

Il est rappelé que la Municipalité en intégrant la santé dans le projet d'aménagement urbain et une diversité de logements (privé, social, accession à la propriété) permettant notamment aux jeunes de pouvoir s'installer devrait développer l'attractivité du territoire pour les professions médicales. La difficulté des jeunes pour se loger et la sous-occupation de logements par les personnes âgées amènent à se poser la question de la colocation (elle se pratique à Paris mais pas seulement).

Un Beauchampois nouvellement installé signale qu'il a pu consulter un généraliste, un spécialiste et un dentiste à Beauchamp sans aucun problème !

Les Beauchampois ne sont, bien entendu, pas satisfaits de l'offre médicale sur la ville mais assez satisfaits de

celle du Parisis. Ils souhaitent une maison médicale.

Il est échangé sur la difficulté de consulter compte tenu des heures de fermeture des cabinets, le recours à SOS Médecins (illusoire pour certains, solution de rechange pour d'autres) mais aussi sur les raisons pour lesquelles Beauchamp n'intéresse pas les médecins alors que la ville est attractive avec une patientèle assurée. Sur ce dernier point, un habitant s'interroge sur la faiblesse de population jeune qui peut desservir son attractivité.

Une proposition est faite d'un article dans le Beauchamp Infos présentant les avantages pour une personne âgée de louer/mettre à disposition une chambre à un étudiant avec des contreparties financières ou non. Bien entendu, cela doit être formalisé (contrat) et sécuriser en s'appuyant soit sur une association soit sur le CCAS. Il faut un cadre et un accompagnement.

4. SUITE APPORTEE AUX DEMANDES FORMULEES LORS DU CONSEIL DU 7 MARS

Sylvie DIAS revient sur les demandes formulées le 7 mars :

- Déjections canines : les implantations de collecte figurent sur le plan affiché, elles sont réapprovisionnées en sac. Elles sont très centralisées et il ne faut pas hésiter à suggérer d'autres endroits d'implantations
- Place du Marché : les peintures au sol (zone 30) ont été faites et le stop face à la boulangerie installé.

Il est signalé que nombre de voitures ne marquent pas le stop.

- le stop face à la Poste est difficilement visible : il doit être relevé
- carrefour Minier/Leclerc : les bandes jaunes d'interdiction du stationnement près des feux tricolores ont été refaites. Les voitures en stationnement à cet endroit peuvent être verbalisées.

A ce sujet, Pascal Seigne précise qu'il y a actuellement 4 policiers (le 5ème va arriver) dont 2 ASVP. Ils sont présents notamment aux sorties d'école et lors des changements de côté.

- Il est signalé un carrefour dangereux : avenue Voltaire / avenue Brossolette

Suite aux échanges Pascal Seigne signale que les beauchampoises réunies en ateliers en juin et septembre ont travaillé sur des solutions en matière de circulation, de stationnement. Voies à sens unique, avec circulation douces, stationnement décalé. Le 18 octobre il y aura une réunion de restitution de ces ateliers à la salle des fêtes.

- dès la fin octobre des places de stationnement seront créées sur l'avenue des Marronniers.
- parking de la gare : les commerçants du marché peuvent maintenant se garer le dimanche ce qui libère des places dans les rues proche du marché.

- Marché : une question sur le marché : le prix des places aurait-il été augmenté ?

Pascal Seigne précise que c'est un sujet sur lequel vont travailler les élus sur l'exercice 2019 notamment en regard des politiques tarifaires des communes voisines.

Diverses raisons sont émises pour expliquer la désaffection actuelle, grandes surfaces, i-commerce etc...

Les élus ont rencontré les commerçants pour les motiver et trouver des animations. Des travaux ont été faits sous la halle et vont être poursuivis.

Quels types de commerçants peuvent être souhaités ?

L'idée est émise qu'une animation (ex. manège) attire du monde (parents et enfants) mais aussi qu'il est nécessaire de privilégier les producteurs.

5. REFLEXION SUR LES PROJETS A MENER DANS LE QUARTIER

Il est nécessaire d'avoir des idées de projet pour le quartier, qu'il crée du lien, qu'il soit collectif, qu'il apporte à tous.

Toutes les idées sont les bienvenues :

Que pensez vous de la fête des voisins qui existe près de chez vous ?

- rue E. Zola, la fête marche bien mais l'animateur va quitter la ville et elle doit être relancée...Au-delà de la fête, une réunion de quartier comme celle-ci est importante, elle est un moyen d'échanges. Il est nécessaire d'être mieux informé des réunions.

- dans un immeuble, 60 personnes étaient réunies sur l'initiative du conseil syndical

- place Jean Jaurès, elle a dû se dérouler chez un habitant suite aux intempéries.

Les participants sont invités à réfléchir pour la prochaine réunion à une « fête de quartier » qui pourrait avoir lieu place du marché ou dans le parc de la mairie et devrait être l'occasion de fédérer le quartier.

Puisqu'il a été question de solidarité, ce serait le moment de la rendre plus réelle en direction de nos aînés. Nous pourrions leur proposer de nous accompagner à cette fête.

Plus largement, nous connaissons près de chez nous des personnes âgées, seules, fragiles. Une solidarité de voisinage est de prendre de leurs nouvelles, d'aller à leur rencontre et si l'on constate quelque chose d'anormal de le faire remonter vers le CCAS.

Christine Nail précise que le CCAS a rencontré les « résidences.fr », « Voisins Solidaires », qui ne les ont pas convaincus et « Voisins Vigilants » uniquement axée sur la sécurité avec comme contact la police.

Il faut penser à un système où le CCAS serait le point central et s'appuierait sur des personnes volontaires pour faire le lien avec des personnes connues du CCAS.

Sylvie Dias donne des informations sur les animations culturelles : cinéma en plein air en septembre, films pour enfants le mercredi, animations à la bibliothèque, concerts ... et encourage à prendre connaissance des offres culturelles et à y assister.

Bibliothèque : Beauchamp travaille à un partenariat avec Pierrelaye, Taverny, Bessancourt pour élargir l'offre et aboutir à un tarif unique.

Un habitant tient à dire sa satisfaction pour la qualité du Multi accueil.

PROCHAINE REUNION MERCREDI 23 JANVIER A 20H30

Mail avec l'ordre du jour à envoyer 1 semaine avant la réunion

Le Secrétaire
Lucien TAUZIA

P.S. Point 4 omis lors de la réunion :

Épicerie de l'avenue du Général Leclerc : la police municipale fait des passages réguliers dans la journée. Il a été demandé à la police de l'agglomération du Parisis d'intensifier les passages le soir et de mettre pied à terre pour voir ce qui se passe. La commissaire d'Ermont a été sensibilisée sur les problèmes de nuisances et elle a fait passer le message à ses équipes.